



Circolare del Superiore Generale

SOCIETA DI MARIA - MARIANISTI

CIRCULAIRE N ° 13

**CONVOCATION
DU CHAPITRE GENERAL DE 2006**

Père David Joseph Fleming, S.M.
Supérieur Général de la Société de Marie,
Missionnaire Apostolique

Rome
22 janvier 2005
Fête du Bienheureux Guillaume Joseph Chaminade

**Circulaire N° 13
22 JANVIER 2005**

DAVID JOSEPH FLEMING, S.M.
Supérieur Général de la Société de Marie
Missionnaire Apostolique
à tous les frères marianistes par le monde

**CONVOCATION
POUR LE CHAPITRE GENERAL DE 2006**

Chers Frères,

Par la présente lettre, je convoque le trente-troisième Chapitre Général de la Société de Marie. Ce Chapitre se tiendra à Rome à la même adresse que notre Chapitre précédent, au Centre de conférences Via Aurelia, non loin du Vatican, pas loin des Pères du Sacré Cœur de Jésus (Déhoniens). Le Chapitre se réunira d'ici environ 18 mois, dans l'après-midi du lundi 10 juillet 2006. La date de clôture est prévue pour le dimanche 30 juillet 2006.

Dans son article 93, la *Règle de Vie* nous rappelle que le Chapitre Général est « l'autorité suprême de la Société ; il détermine la politique et les objectifs de toute la Société et élit le Supérieur Général et les membres du Conseil Général. Il a mission d'assurer la fidélité de la Société à l'esprit de sa fondation, et d'adapter son action aux besoins de chaque époque. » Il jouit de fonctions à la fois législatives et d'évaluation qui se trouvent détaillées dans la version révisée du chapitre 7 de la *Règle de Vie*, aux articles 7.24 et 7.25.

Chaque Chapitre Général est, selon les vues de la Providence divine un événement ecclésial et un temps de grâce spéciale pour chaque membre de la Société, de chaque communauté et de chaque Unité. Les Chapitres généraux sont des temps clés pour réaffirmer et approfondir notre identité commune en tant que communauté de vie et de mission aux dimensions du monde.

Ce prochain Chapitre vient à un moment important de la vie du corps religieux que nous constituons. Nous sentons, il est vrai, nos fragilités et faiblesses en tant que groupe, tout en nous réjouissant de débuts prometteurs de vie marianiste et de champs de vitalité dans chaque continent. Ce que j'avais dit en convoquant le Chapitre précédent, il y a cinq ans, reste vrai : « Un nouveau genre de vie marianiste est en voie de prendre forme, parfois grâce à notre collaboration voulue et consciente, parfois aussi malgré nos résistances. » On demandera au Chapitre d'évaluer la situation actuelle et de nous montrer la route à suivre au long des prochaines années.

Objets et thèmes du Chapitre

Je vous invite tous, dès ce jour, à commencer à réfléchir, individuellement tout comme en communauté, sur tout sujet ou thème vous paraissant important pour le Chapitre de 2006. Voici des exemples de domaines qui semblent importants même si tous ne pourront pas être traités lors des séances du Chapitre.

- Ces dernières années, la vie de notre Société a été marquée profondément du fait d'une appréciation à frais nouveaux du charisme de notre bienheureux Fondateur, ceci suite à la béatification de celui-ci en septembre 2000 ; se pose dès lors la question comment nous pouvons mieux vivre son charisme et le transmettre à d'autres.
- Nous réalisons de plus en plus que la vie marianiste est un mode unique pour suivre Jésus et Marie, un don aussi pour toute l'Eglise. Comment pouvons-nous être plus efficaces dans le partage de ce style marial de l'Eglise dans notre vie et notre mission d'aujourd'hui ?
- Nous continuons à approfondir notre manière de partager avec de nombreux partenaires notre sens de la mission et notre appartenance à une famille spirituelle aux dimensions mondiales. Que nous faut-il faire en plus pour étendre et agrandir de par le monde cette famille spirituelle ?
- Comment faire pour mieux collaborer et partager nos ressources dans une mission « globale » ? Comment assurer la connexion entre les divers constituants de la Société de par le monde ?
- La polarisation et la violence semblent aller croissantes en bien des lieux. Quels moyens apportons-nous aux tâches urgentes de la réconciliation et de la recherche de la paix ?
- Lors de l'Assemblée générale du leadership en 2004 à Quito, de nombreux responsables d'Unités de la Société ont suggéré que le Chapitre de 2006 réfléchisse, en l'approfondissant, sur un seul thème plutôt que de tenter de couvrir toutes les dimensions de la vie Marianiste.
- Vous serez tous, sous peu, invités à transmettre vos idées à la Commission Préparatoire lorsque celle-ci élaborera l'ordre du jour du Chapitre. Chaque communauté et chaque Unité sera invitée à communiquer des idées ; des contributions individuelles seront bienvenues également.

Elections et problèmes juridiques

L'une des tâches principales du Chapitre de 2006 sera d'élaborer un plan d'action pour la nouvelle Administration Générale et pour la Société tout entière pour les années à venir. Le Chapitre élira un nouveau Supérieur Général et un Conseil Général pour travailler avec lui. Il sera de grande importance dans ce but de veiller à entretenir une ambiance à la fois de réflexion et de prière.

Une autre tâche obligatoire du Chapitre sera de finaliser le travail entrepris dans le deuxième livre de notre *Règle de Vie* au chapitre 7 concernant le gouvernement de la Société. Des changements significatifs au long des vingt dernières années ont entraîné une reformulation de notre mode de gouvernement, tenant compte de nouvelles réalités.

Un nouveau texte fut approuvé *ad experimentum* à Quito l'an passé, mais le Chapitre devra revoir le texte et trancher.

Commission Préparatoire

Dans le prolongement d'une politique paraissant valable, il y a cinq ans, un noyau d'une Commission Préparatoire a déjà entamé son travail. George Cerniglia (Administration Générale), Domingo Fuentes (Madrid-Brésil) et François Rossier (Suisse) ont accepté

généreusement de servir la Société en commençant le travail de préparation, et ils se sont rencontrés une première fois à Dayton du 26 au 28 novembre 2004. Une fois terminées les élections du Chapitre, deux membres supplémentaires seront choisis par les délégués élus afin de compléter la Commission Préparatoire

Elections des délégués du Chapitre

Cette circulaire comprend un supplément fournissant des informations sur la composition du Chapitre, les élections et les dates limites pour chaque élection.

Parmi les nouvelles Unités représentées au Chapitre il faut citer la Corée, le Togo et le Mexique. Une délégation de la nouvelle Province des Etats-Unis remplacera les représentants des quatre anciennes provinces.

En avril prochain, nous publierons la liste complète des membres du Chapitre Général.

Conclusion

Je vous prie avec insistance d'entrer de tout cœur et dans une ambiance de prière dans cette période de préparation au Chapitre. Priez pour nous obtenir tout au long du Chapitre l'assistance du Saint-Esprit, l'esprit d'ouverture et de fidélité de Marie, l'esprit de foi qui caractérisait notre fondateur. Je vous invite à méditer les articles 7.8 et 7.12 de la *Règle de Vie*, qui soulignent qu'une telle union d'esprit et de cœur dans la prière et le dialogue est d'une grande importance en vue d'assurer la fidélité à notre vocation de membres de la Société de Marie.

Fraternellement vôtre

David Joseph Fleming, S.M.
Supérieur Général

COMPLEMENT : INSTRUCTIONS EN VUE DE LA PREPARATION DU CHAPITRE GENERAL DE 2006

A. MEMBRES DU CHAPITRE GENERAL :

1. Consignes de la Règle de Vie :

« Le Chapitre Général est composé du Supérieur Général et des membres de son Conseil, ainsi que des membres de droit et des membres élus de chaque Province. Le nombre des membres élus doit être supérieur à celui des membres de droit. Le Second Livre règle les détails de la composition du Chapitre » (art. 95).

Les articles suivants du chapitre 7 (livre II) seront d'application lors de cette élection :

- 7.30 *Sont membres du Chapitre Général le Supérieur Général, les Assistants Généraux, les Provinciaux et Vice-Provinciaux des Provinces dont les membres atteignent le nombre spécifié à l'article 7.33, ainsi que les délégués élus.*
- 7.31 *Le nombre des représentants au Chapitre est déterminé dans chaque Unité par le nombre de ses Religieux à la date de la convocation du Chapitre. Les profès temporaires y sont inclus.*
- 7.32 *Pour assurer la représentation au Chapitre Général, chaque membre est compté avec la Province, la Région ou le District dans lequel il vit et travaille de façon permanente au moment de la convocation du Chapitre. Il a aussi voix active et passive dans cette Unité. Avec l'accord du Supérieur Général, un religieux peut être autorisé à voter avec la Province ou la Région dont il relève.*
- 7.33 *Le nombre des délégués est déterminé selon les normes suivantes :*
- a) Les Provinces, Régions ou Districts de moins de 50 membres élisent un membre, de n'importe quelle catégorie.*
 - b) Les Provinces, Régions ou Districts comprenant de 50 à 100 membres élisent deux membres, un religieux prêtre et un religieux laïc.*
 - c) Les Provinces ou Régions de plus de 100 membres délèguent le Provincial et le Vice-Provincial de droit. En plus ces plus grandes Provinces élisent des délégués comme suit:*
 - 101 - 200 : un religieux prêtre et un religieux laïc;*
 - 201 - 300 : deux religieux prêtres et deux religieux laïcs;*
 - 301 - 400 : trois religieux prêtres et trois religieux laïcs.*
- Pour chaque fraction de 100 membres supplémentaires, la Province élit deux délégués supplémentaires, un religieux prêtre et un religieux laïc.*
- 7.34 *Pour déterminer le nombre des éligibles d'une Province ou d'une Région, on ne tient pas compte des marianistes affectés à un District. Dans un District, les seuls marianistes qui y vivent et travaillent de façon permanente constituent le corps électoral.*

2. Procédure de vote pour élire les membres du Chapitre Général de 2006 : **(Règle, art. 96, 7.35)**

« Participent à l'élection des délégués au Chapitre Général et aux Chapitres Provinciaux, tous les profès définitifs ayant voix active et les profès temporaires ayant au moins quatre ans de profession. Sont éligibles comme délégués au Chapitre Général et aux Chapitres

Provinciaux tous les profès définitifs ayant voix passive. Le Second Livre donne les autres normes touchant les élections » (art. 96).

7.35 : *Pour élire les délégués au Chapitre Général, chaque Province, Région ou District organise deux tours d'élection. Dans un premier tour, chaque religieux désigne deux fois plus de religieux que de délégués à élire, dans chaque catégorie, prêtres et laïques. S'il y a des ex-aequo entre les derniers désignés, soit parmi les prêtres, soit parmi les laïcs, tous sont portés sur la liste des désignés. Dans un second tour, les électeurs choisissent sur la liste des désignés le nombre requis de délégués au Chapitre Général. S'il y a des ex-aequo entre les derniers de liste, sera élu le plus ancien par ordre de profession ; si la date de profession était la même, serait élu le plus âgé.*

Lors du premier tour de scrutin, le corps électoral élit deux fois le nombre requis de délégués dans chaque catégorie (voir le tableau) La date suggérée pour terminer ce premier scrutin est le **28 février 2005**. dès que les résultats du premier tour seront enregistrés, le Supérieur Provincial ou Régional organise le second tour.

Pour le second tour de scrutin le corps électoral élit le nombre de délégués qui lui revient pour le Chapitre de 2006 ; (voir le tableau). Les résultats des deux scrutins – le premier et le second – doivent arriver au plus tard le **4 avril 2005** au bureau du Secrétaire Général.

B. COMMISSION PREPARATOIRE

Une fois terminée l'élection des délégués, tous les délégués seront appelés à élire deux membres complémentaires pour la Commission Préparatoire. Celle-ci prendra contact directement avec tous les capitulants pour régler avec eux tous les points touchant à l'ordre du jour et autres problèmes de procédure dans le cadre du Chapitre Général de 2006. Une fois que le Chapitre commence et élit son Comité de Coordination, la Commission Préparatoire cessera d'exister.

C'est le Supérieur Général qui, sur base de la liste des Capitulants pour 2006, organisera l'élection des deux membres complémentaires de la Commission Préparatoire.

Le premier scrutin se tiendra en avril prochain. Tous les délégués seront invités à voter pour quatre religieux et de faire parvenir leur vote à Rome pour le **5 mai 2005**.

Pour le deuxième tour de scrutin, deux membres seront élus à partir de la liste des quatre qui ont recueilli le plus de votes au premier tour. Il est demandé à tous les délégués de renvoyer leurs votes pour le **25 mai 2005** au plus tard.

Une rencontre de la Commission Préparatoire complète se tiendra à Rome à une date qui sera fixée une fois que les résultats seront connus.

TABLEAU DES MEMBRES, PAR UNITES, A LA DATE DU 22 JANVIER 2005

POUR DETERMINER LE NOMBRE DE CAPITULANTS POUR LE CHAPITRE DE 2006

		1 ^{er} scrutin		2 ^{ème} scrutin		+	Par Droit		Capitulants
<u>PROVINCES:</u>	MIEMBROS	<i>Prêtres</i>	<i>Laïcs</i>	<i>Prêtres</i>	<i>Laïcs</i>		<i>Prêtres</i>	<i>Laïcs</i>	
FRANCE	101	2	2	1	1		1	1	4
ITALIE	67	2	2	1	1		0		2
MADRID	168	2	2	1	1		1	1	4
USA	430	8	8	4	4		1	1	10
SARAGOSSE	107	2	2	1	1		1	1	4
		<i>Prêtres ET/OU Laïcs</i>		<i>Prêtre OU Laïc</i>					
MERIBAH	39	2		1			0		1

<u>REGIONS:</u>		<i>Prêtres ET/OU Laïcs</i>	<i>Prêtre OU Laïc</i>		
ARGENTINE	22	2	1	0	1
AUTR.-ALLEM.	24	2	1	0	1
CANADA	25	2	1	0	1
CHILI	23	2	1	0	1
COLOMBIE-EC	34	2	1	0	1
COREE	25	2	1	0	1
JAPON	38	2	1	0	1
PEROU	15	2	1	0	1
SUISSE	27	2	1	0	1
TOGO	28	2	1	0	1

<u>DISTRICTS:</u>		<i>Prêtres</i>	<i>Laïcs</i>	<i>Prêtres</i>	<i>Laïcs</i>		
CONGO-C. D IV.	51	2	2	1	1	0	2
INDE	86	2	2	1	1	0	2
		<i>Prêtres ET/OU Laïcs</i>		<i>Prêtre OU Laïc</i>			
AFRICA de L'EST	47	2		1		0	1
MEXIQUE	16	2		1		0	1

<u>ADM. GEN.</u>	4	4	4
-------------------------	---	---	---

<u>DELEGUES:</u>	12	33
-------------------------	-----------	-----------

TOTAL GENERAL DE DELEGUES : **45**